

BUREAU SYMBORD - COMITE DE PILOTAGE CDRA REUNION DU 2 JUILLET 2012 – ST ROMAIN DE JALIONAS

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Présents :

NOM Prénom	Organisme
BONNARD Olivier	Président CC Pays des Couleurs
BUHAGIAR Jean Claude	CC Pays des Couleurs
CHEVROT Gilbert	Commune de Chavanoz
DESCAMPS Gil	CC Isle Crémieu
GIROUD Christian	CC Pays des Couleurs
LOUNES Belkacem	Rapporteur – Conseiller Régional
MENUET Serge	Président Symbord
MOLINA Adolphe	Président CC Isle Crémieu
N'KAOUA Pascal	Président CLD Boucle du Rhône
RIVAL Christian	Conseiller général canton de Morestel-CC Pays des Couleurs
TESTE Pierre	CC Isle Crémieu
TUDURI Alain	Maire de Pont de Chéruy

Invités :

BRUMENT Delphine	
CLEUX Vincent	Animateur CDRA - Symbord
DELORME Claire	Animatrice Symbord
GALLIEN Elisabeth	Chargé de mission Développement rural RRA
MORTIER Bernard	Adjoint commune de St Romain de J.
NOVOTNY Christophe	Directeur CC Isle Crémieu
VOLLE Hermine	Développeur territorial DPT Région Rhône Alpes

Excusés :

Mme RABILLOUD, MM. COTTALORDA, MOIROUX.

Ordre du jour :

- 1- Point sur le PSADER
- 2- Présentation et validation de l'avenant
- 3- Point Agence de mobilité
- 4- Dossiers à engager

Questions diverses

① Point sur le PSADER

Elisabeth GALLIEN, chargé de mission Développement Rural à la Région Rhône Alpes vient échanger avec le comité de pilotage sur la nouvelle délibération prise par la Région Rhône Alpes sur le PSADER et sur le projet d'avenant. Elle rappelle que les enjeux du PSADER peuvent et doivent portés sur des thématiques agricoles mais aussi rurales. Il faut décloisonner l'agriculture.

Elle insiste sur la nécessaire appropriation et validation du PSADER par les élus du territoire.

Une nouvelle convention cadrera le travail d'accompagnement de la chambre d'agriculture par le SYMBORD. Une plus grande proximité avec le territoire sera exigée.

Pierre TESTE, référent PSADER au Symbord, regrette un manque de dynamisme des acteurs locaux. Il souligne le peu d'actions concrètes et la difficulté à sortir des projets.

Il est proposé de cibler certaines actions (circuits courts, approvisionnement restauration collectives, foncier...).

Un comité de pilotage PSADER spécifique aura lieu le 26 juillet prochain pour valider le projet d'avenant sur cette thématique.

② Présentation et validation de l'avenant

Le projet d'avenant est distribué à chacun et présenté dans ces grandes lignes :

Stratégie du territoire :

- Respect de l'esprit de la charte de territoire de 2007 et priorisation sur l'axe 1 – Aménagement du territoire.
- Affirmation du lien SCOT-CDRA comme projet de territoire - La priorité du CDRA est bien la déclinaison des orientations du SCOT.
- Appui sur les schémas directeurs réalisés depuis 2009 :
Pôles urbains, Déplacement doux, Mobilité, Patrimoine
et volonté de concrétiser les préconisations de ces schémas sur le terrain.
- Soutien plus important aux projets structurants suite aux schémas directeurs : Hausse des taux, déplaçonnement des dépenses.
- Accompagnement des projets exemplaires suite à des diagnostics Energie (action 7-2).
- Pragmatisme et volonté de mettre en œuvre le projet de territoire et les actions les plus structurantes dans les délais impartis.
- Prorogation sur l'année 2014 pour rattraper le retard opérationnel occasionné par la réalisation des schémas directeurs préalables aux investissements et se caler sur le calendrier des élections municipales

Evolution budgétaire :

- | | |
|-----------------------------------|-----------|
| ▪ Axe 1 Aménagement du territoire | + 281 550 |
| ▪ Axe 2 Développement économique | - 50 428 |
| ▪ Axe 3 Services à la population | - 227 039 |

Principales évolutions :

- ▶ Actions abandonnées ou désaffectées :
 - ▶ 3-2 Logement abordable -186 000
 - ▶ 3-3 OPAH -75 000
 - ▶ 3-5 Poste Habitat -140 000
 - ▶ 8-2 Immobilier d'entreprises -119 627
 - ▶ 9-1 Accueil sur St Exupéry -12 500
 - ▶ 9-5 Nouvelles technologies -20 000
 - ▶ 11-2 Artisanat d'art -40 873
 - ▶ 14-2 Promotion touristique -110 000
 - ▶ 16-1 Petite Enfance -157 739
 - ▶ 16-2 Pôles de services -60 000
 - ▶ 16-3 Médiathèque -70 000
 - ▶ 16-4 Communication sur les services -30 000

- ▶ Actions réaffectées :
 - ▶ 1-1 Pôles urbains/ Déplacement doux +510 000
 - ▶ 2-3 Urbanisme de qualité +30 000
 - ▶ 2-4 Patrimoine +100 000
 - ▶ 5-1 Accompagnement ViaRhôna +90 000
 - ▶ 7-3 Equipements exemplaires +140 000
 - ▶ 8-3 Aménagement des ZA +40 000
 - ▶ 8-4 Promotion économique (AENI) +20 000
 - ▶ 13-2 Aménagement sites touristiques +90 000
 - ▶ 17-2 Animations culturelles +120 000

- ▶ Actions réabondées en lien avec la prorogation de 1 an - 2014 :
 - ▶ 2-2 Animation Urbanisme +25 000
 - ▶ 4-7 Animation PSADER +6 400
 - ▶ 10-1 Création d'entreprises +68 000
 - ▶ 11-1 Animation ACABRED +80 000

Avis du Conseil Local de Développement !

Pascal N'Kaoua, président, présente l'avis formalisé et argumenté du CLD.

L'avis est favorable avec quelques remarques et préconisations sur les sujets suivants :

- Gouvernance partagée
- Culture, tourisme et patrimoine
- Social et services
- Mobilité et déplacements doux
- Commerces et pôles urbains
- Activité économique
- Equipements exemplaires
- Agriculture

Le projet d'avenant est validé et sera adressé à la Région cet été. Il sera présenté devant un comité d'avis régional en septembre.

③ Point sur l'agence de mobilité

Serge MENUET, le président, présente l'avancement du travail de l'agence.

L'assemblée Constitutive a eu lieu le 9 février 2012.

Le Conseil d'Administration regroupe :

- 3 CDDRA et 3 territoires (BRD, IPA, VDE)
- CAPI (Autorité Organisatrice de Transport)
- CLD (Conseil Local de Développement)
- CCI Nord-Isère

Les rencontres avec les partenaires et acteurs des 3 territoires ont débuté. Chaque EPCI pourra être rencontré à la rentrée.

Le plan d'actions 2012 respectera les règles suivantes

- **Équité d'actions sur les 3 territoires**
 - Présenter l'Agence, son rôle et ses actions auprès des EPCI
- **Sujets prioritaires :**
 - covoiturage
 - PDIE : domicile-travail
 - modes doux : vélo
 - écomobilité scolaire : domicile-école/collège
- Appel à « **Ambassadeurs** » de terrain : recensement, relais local...

④ Engagement des crédits :

10 dossiers d'engagement de crédit sont présentés et discutés - objectif, contenu, coût, acteurs.

Dépense subventionnable (Sub. Région)

1-6 Cheminement Bourbre – Commune de Chavanoz	30 150
1-6 Cheminement Bourbre – Commune de Pont de Chéruy	31 650
2-3 Formation Urbanisme de qualité CAUE – SYMBORD	1 000
2-3 Etude IUL « Effet SCOT sur son territoire » – SYMBORD	1 350
5-1 Etude Boucles secondaires ViaRhôna– Syndicat du Haut Rhône	9 750
5-1 Etude de faisabilité Voie Verte CFEL – CC Isle Crémieu	5 000
9-3 Filière Bois - Investissement – Valfor	6 900
9-3 Filière Bois – Fonctionnement ASLGF – ASLGF Nord Isère	8 200
9-3 Action peuplées – CRPF	6 000
17-2 Soutien au festival international de musique militaires et civiles – Anim'loisirs	12 000

Ces 9 dossiers obtiennent un avis favorable.

5-1 Etude Boucles secondaires ViaRhôna– **Syndicat du Haut Rhône** 9 750

Ce dossier est ajourné. Le montant de dépenses paraît disproportionné par rapport au projet. Il sera présenté après la consultation et au vu des propositions concrètes des bureaux d'études.

Délibération Formations CAUE

Le bureau décide :

- de valider la demande de subvention pour les formations CAUE dans le cadre du dispositif Urbanisme de qualité pour un montant de 18 980 euros
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes (Conseil Régional 30% - Conseil Général de l'Isère 25%) et à signer tous les documents nécessaires.

Délibération Etude Institut d'Urbanisme de Lyon

Le bureau décide :

- de valider la demande de subvention pour l'étude IUL dans le cadre du dispositif Urbanisme de qualité pour un montant de 4 500 euros
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes (Conseil Régional 30% - Conseil Général de l'Isère 25%) et à signer tous les documents nécessaires.

Délibération Participation Symbord pour les études Urbanisme de qualité

Le bureau décide :

- de valider le dispositif Urbanisme de qualité pour accompagner les études communales (participation plafonnée à 1 000 euros par études.
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Questions diverses

- Confirmation par l'**ACABRED** (association des commerçants et artisans de la Boucle du Rhône en Dauphiné) de son souhait d'être accompagné par le dispositif **Terres à Clic** pour son projet de **site internet** vitrine de l'offre commerciale et artisanale du territoire.
- **Date** du prochain comité de pilotage : lundi 24 septembre 2012 au Bouchage.